

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

LOI
L/2017/N° 0009 - 7 AN

**AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET ENTRE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
(BID) (PRET AU TITRE DE IJARAH ET ISTISNA'A) PROJET DE
CONSTRUCTION DE DEUX ROUTES D'INTEGRATION REGIONALE DABOLA –
KOUROUSSA ET GUECKEDOU – KONDEMBADOU EN REPUBLIQUE DE
GUINEE, SIGNE LE 2 MARS 2017 POUR UN MONTANT DE 198.700.000 EUROS
Réf. Projet N° : 2GIN : 1003SI**

ASSEMBLEE NATIONALE

Vu la Constitution en ses articles 72 et 149 ;

Après en avoir délibéré, adopte la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Est autorisée la ratification de l'accord de prêt entre la République de Guinée et la Banque Islamique de Développement (BID) (Prêt au titre de IJARAH ET ISTISNA'A) Projet de construction de deux routes d'intégration régionale Dabola – Kouroussa et Guéckédou – Kondembadou en République de Guinée, signé le 2 mars 2017 pour un montant de 198.700.000 Euros.

Réf. Projet N° : 2GIN : 1003SI

Article 2 : La présente Loi qui prend effet à compter de sa date de promulgation, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.

Le Secrétaire de Séance

Honorable Daouda David



Conakry, le 10 MAY 2017....

Le Président de Séance

Claude Kory KONDIANO

